



# COMMUNE DE NEUWILLER-LES-S

## CONSEIL MUNICIPAL COMPTE RENDU

Envoyé en préfecture le 02/05/2018  
Reçu en préfecture le 03/05/2018  
Affiché le   
ID : 067-216703223-20180427-0420182-AU

**Séance du 27 AVRIL 2018**

*Sous la Présidence de M. le Maire Daniel BURRUS*

### **ETAIENT PRESENTS :**

Adjoints : Damien VOGT, Marie-Christine DORSCHNER, Olivier GING  
Eddy RAMSPACHER, Loïc KRIEGER, Laurence CAVRO, Christine GOETZMANN, Sandrine KOPF,  
Célia HAUTENSCHILD, Anastasie LEIPP, Daniel OTT, Bernard GEROLD

### **ABSENTS excusés :**

Martin EYERMANN donne procuration à Célia HAUTENSCHILD  
Frédérique GLASSMANN donne procuration à Bernard GEROLD

### **Procuration : 02**

**Date de dépôt de la convocation** 23 avril 2018

Conformément à l'article 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, M. Daniel BURRUS, Maire, nomme un secrétaire de séance : **M. Loïc KRIEGER**

### **ORDRE DU JOUR :**

*Avant de démarrer la séance, M. le Maire souhaite s'excuser pour l'envoi tardif des éléments financiers auprès des membres du Conseil. Le délai court entre l'élection du Maire et la réunion budgétaire explique cela.*

*M. Bernard GEROLD précise que Mme GLASSMANN n'a pas été conviée au groupe de travail pour la préparation du budget. Il indique également qu'une personne extérieure au Conseil Municipal est présente en mairie et lors des groupes de travail.*

*M. le Maire donne l'information qu'il s'agit d'un consultant externe et qu'il a fait appel à des gens compétents dans la mesure où les finances actuelles sont désastreuses, et qu'il y a lieu de restructurer la dette de la commune.*

## **1 AFFAIRES FINANCIERES**

### **1.1 Budget Général**

### **OBJET : Vote du compte administratif et du compte de gestion 2017**

L'assemblée ayant à se prononcer sur le compte administratif de l'exercice 2017 dressé par M. Daniel BURRUS, Maire, se fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, ainsi que le compte de gestion dressé par le trésorier municipal. Pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2017, la balance s'exprime ainsi :



# COMMUNE DE NEUWILLER-LES-SABLES

Envoyé en préfecture le 02/05/2018

Reçu en préfecture le 03/05/2018

Affiché le



ID : 067-216703223-20180427-0420182-AU

Libellés	Réalisé	RESTES A REALISER
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
Dépenses	737 657.98 €	
Recettes	727 980.08 €	
RESULTAT de l'année		
Déficit	- 9 677.90 €	
<b>INVESTISSEMENT</b>		
Dépenses	456 857.97 €	10 000.00 €
Recettes	513 943.47 €	
RESULTAT de l'année		
Excédent	+ 57 085.50 €	
<b>Résultat global</b>		
Excédent	+ 47 407.60€	10 000.00 €
Déficit		

Sous la Présidence de M. Olivier GING, Adjoint au Maire, Monsieur le Maire s'étant retiré, après avoir examiné le compte administratif conformément à l'article L 2121-14 du code général des collectivités territoriales, le Conseil Municipal après être passé, à l'unanimité : **APPROUVE** le compte administratif de l'année 2017 dont la balance générale est exposée dans le tableau ci-dessus,

**RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser,

**ARRETE** les résultats définitifs tels que ci-dessus.

Sous la présidence de Monsieur Daniel BURRUS, Maire, le Conseil Municipal :

**ADOpte** le compte de gestion dressé par M. GASS, Trésorier de la commune.

Les écritures du compte de gestion et du compte administratif 2017 sont en concordance et n'appellent ni observation ni réserve.

## **OBJET: Affectation du résultat 2017**

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice, constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : 243 558.81 €
- un déficit de fonctionnement de : 0.00 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

### **AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE**

#### **Résultat de fonctionnement**

##### A Résultat de l'exercice

précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)

243 558.81 €

##### B Résultats antérieurs reportés

ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)

0.00 €

##### **C Résultat à affecter**

= A+B (hors restes à réaliser)

243 558.81 €

(Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)

##### D Solde d'exécution d'investissement

-46 658.80 €

##### E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)

-10 000.00 €



Besoin de financement F	=D+E	-46 658.80 €
AFFECTATION = C	=G+H	€
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement		56 658.80€

Le Conseil Municipal constate maintenant à la clôture du compte administratif 2017, un excédent de fonctionnement de 243 558.81 € et un déficit d'investissement de - 46 658.80 €.

**Par la procédure d'affectation du résultat**, les écritures suivantes seront portées au budget primitif de la commune pour l'année 2018.

**Dépense d'investissement** C/001 : Déficit d'investissement reporté : 46 658.80 €

**Recettes de fonctionnement** C/002 : Excédent de fonctionnement reporté : 186 900.01 €

**Affectation en réserve** C/1068 en investissement : 56 658.80 €

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**APPROUVE** l'affectation du résultat du compte administratif 2017, telle que proposée ci-dessus.

### **OBJET : Fixation des taux des impôts locaux 2018**

Après concertation, le Conseil municipal, après être passé au vote,

POUR : 13                      CONTRE : 02                      ABSTENTION : 00

**DECIDE** d'augmenter les taxes locales comme suit :

	<b>Taux 2017</b>	<b>Taux 2018</b>
Taxe d'habitation	8.30 %	11.50 %
Taxe foncier bâti	9.27 %	10.75 %
Taxe foncier non bâti	143.12 %	150.30 %

*Le Maire et l'Adjoint au Maire, M. GING informent les membres du Conseil Municipal que cette hausse des taxes locales est indispensable et nécessaire pour l'équilibre du budget. M. Bernard GEROLD demande qu'un audit financier soit réalisé pour confirmer la mauvaise gestion budgétaire de la dernière mandature.*

*Le Maire souhaite préciser qu'il a été convoqué chez le Sous-Préfet car le bilan financier de la commune est dans le rouge. Il indique également que la commune a débloqué un nouveau prêt de 100 000 euros juste avant les élections.*

*M. Bernard GEROLD indique qu'il conviendrait de trouver d'autres recettes et pourquoi pas en diminuant les indemnités des élus.*

*Mme Anastasie LEIPP demande au Maire si à l'avenir des interrogations persistent d'avoir la possibilité de poser les questions aux personnes concernées pour avoir les réponses.*

**OBJET : Vote du Budget Primitif 2018**

L'Adjoint au Maire, Olivier GING, chargé des finances, soumet au Conseil Municipal le projet de budget primitif pour l'exercice 2018 qui s'équilibre en dépenses et en recettes de la façon suivante :

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>			
<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
011 – Charges à caractère général	345 880.00	013 – Atténuation de charge	2 000.00
012 – Charges de personnel	248 230.00	70 – Produits des services	190 785.00
65 – Charges de gestion courante	152 570.00	73 – Impôts et Taxes	329 011.00
66 – Charges financières	13 500.00	74 – Dotations et participations	194 758.00
67 – Charges exceptionnelles	2 150.00	75 – Autres produits de gestion	26 000.00
68 – Dotations aux provisions	60 000.00	77 – Autres produits gestion	13 500.00
22 – Imprévus	29 999.78		
42 – Dotation aux amortissements	5 411.83		
023 – Virement à la section d'investissement	<b>85 212.40</b>	002 Résultat reporté	186 900.01
<b>DEPENSES DE L'EXERCICE</b>	<b>942 954.01</b>	<b>RECETTES DE L'EXERCICE</b>	<b>942 954.01</b>
<b>SECTION INVESTISSEMENT</b>			
<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
16 – Remboursement d'emprunts	387 000.00	10 – Dotations et fonds propres	214 302.80
204 – Subv équipement versé	65 800.00	16 – Emprunts	500 000.00
21- immobilisations corporelles	623 968.23	040- Opération ordre section	5 411.83
001 – solde exécution invs reporté	46 658.80	13 – Subventions d'investissement	372 000.00
10- Dotations Fonds divers	53 500.00	021 – Virement de la section de fonctionnement	<b>85 212.40</b>
<b>DEPENSES DE L'EXERCICE</b>	<b>1 176 927.03</b>	<b>RECETTES DE L'EXERCICE</b>	<b>1 176 927.03</b>

Le Conseil Municipal, après être passé au vote,  
POUR : 13                      CONTRE : 00                      ABSTENTION : 02

**VOTE** le budget primitif 2018 de la commune tel que présenté ci-dessus.

**BUDGET LOTISSEMENT LES REMPARTS « 5ème Tranche »****• Vote du compte administratif et du compte de gestion 2017**

L'assemblée ayant à se prononcer sur le compte administratif de l'exercice 2017 dressé par M. Daniel BURRUS, Maire, se fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, ainsi que le compte de gestion dressé par le trésorier municipal. Pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2017, la balance s'exprime ainsi :

Libellés	Réalisé	RESTES A REALISER
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
Dépenses	6 443.98 €	
Recettes	0.00€	
<b>RESULTAT de l'année</b>		
Excédent	- 6 443.98 €	
<b>INVESTISSEMENT</b>		
Dépenses	198 182,60 €	
Recettes	0,00 €	
<b>RESULTAT de l'année</b>		
Excédent		
Déficit	-198 182,60 €	
<b>Résultat global</b>		
Excédent		
Déficit	- 204 626.58 €	

Sous la Présidence de Olivier GING, Adjoint au Maire, Monsieur le Maire s'étant retiré, après avoir examiné le compte administratif conformément à l'article L 2121-14 du code général des collectivités territoriales, le Conseil Municipal,

POUR : 13

CONTRE : 00 ABSTENTION : 02

**APPROUVE** le compte administratif de l'année 2017 dont la balance générale est exposée dans le tableau ci-dessus,

**RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser,

**ARRETE** les résultats définitifs tels que ci-dessus.

Sous la présidence de M. Daniel BURRUS, Maire, le Conseil Municipal :

**ADOPTE** le compte de gestion dressé par M. GASS, Trésorier de la commune.

Les écritures du compte de gestion et du compte administratif 2017 sont en concordance et n'appellent ni observation ni réserve.



**OBJET : Affectation du résultat 2017**

Le compte administratif pour l'exercice 2017 accompagné de la balance établie par le trésorier municipal pour cette même période, est soumis à l'assemblée afin de statuer sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice.

	Résultats cumulés au 31 décembre 2017
Fonctionnement	- 6 443,98 €
Investissement	- 198 182.60 €
Total	- 204 626,58 €€

Le Conseil Municipal constate maintenant à la clôture du compte administratif 2017, un déficit d'investissement de 198 182.60 € et un déficit de fonctionnement de 6 443,98€

**Par la procédure d'affectation du résultat**, les écritures suivantes seront portées au budget primitif de la commune pour l'année 2018 :

**Dépenses d'investissement C/001** : Déficit d'investissement reporté : **198 182,60 €**

**Dépenses de fonctionnement C/002** : Déficit de fonctionnement reporté : **6 443,98 €**

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

**APPROUVE à l'unanimité** l'affectation du résultat du compte administratif 2017, telle que proposée ci-dessus.


**OBJET : Vote du Budget Primitif 2018 – Lot. « Les Remparts – 5<sup>ème</sup> Tranche »**

L'Adjoint au Maire, Olivier GING, chargé des finances soumet au Conseil Municipal le projet de budget primitif - Lot les Remparts « 5<sup>ème</sup> Tranche » pour l'exercice 2018, qui s'équilibre en dépenses et en recettes de la façon suivante :

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>			
<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
6015/11 – Terrains à aménager	10 000.00	7133/042 – Production stockée	21 443.98
66111/66 – Charges financières	5 000.00	796/043 – Transferts de charges financières	5 000,00
608/043	5 000.00		
002 déficit solde fct reporté	6 443.98		
<b>DEPENSES DE L'EXERCICE</b>	<b>26 443.98</b>	<b>RECETTES DE L'EXERCICE</b>	<b>26 443.98</b>
<b>SECTION INVESTISSEMENT</b>			
<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
3351/40 – Terrains	16 443.98	1641/16 – Emprunts & dettes assimilées	219 626.58
3358/040 – Frais accessoires	5 000.00		
001 – Déficit d'investissement	198 182.60		
<b>DEPENSES DE L'EXERCICE</b>	<b>219 626.58</b>	<b>RECETTES DE L'EXERCICE</b>	<b>219 626.58</b>



# COMMUNE DE NEUWILLER-LES-S

Envoyé en préfecture le 02/05/2018  
Reçu en préfecture le 03/05/2018  
Affiché le   
ID : 067-216703223-20180427-0420182-AU

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal :

POUR : 13      CONTRE : 02      ABSTENTION : 00

**VOTE** le budget primitif 2018 - Lotissement « Les Remparts 5<sup>ème</sup> Tranche » de la commune tel que présenté ci-dessus

*Le Maire souhaite préciser que de l'argent a déjà été dépensé sur le budget lotissement. Il informe que le projet initial était réalisé sur 5 hectares et que maintenant le périmètre sera réduit à 3 hectares. Lors d'un prochain groupe de travail PLUI, il sera présenté la nouvelle carte.*

## 2 Affaire GERERALE :

### 2.1 changement de rythme scolaire rentrée 2018

L'Adjoint au Maire, Olivier GING, responsable des écoles informe les membres du Conseil Municipal que suite au Conseil d'école du 20 mars 2018, il a été voté le changement de rythme pour la rentrée 2018 avec 4 jours de classe :

	MATIN		APRES-MIDI	
	Début des cours	Fin des cours	Début des cours	Fin des cours
<b>LUNDI</b>	08h00	11h30	13h30	16h00
<b>MARDI</b>	08h00	11h30	13h30	16h00
<b>JEUDI</b>	08h00	11h30	13h30	16h00
<b>VENDREDI</b>	08h00	11h30	13h30	16h00

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

Souhaite suivre l'avis du Conseil d'Ecole et demande à l'inspection académique de prendre en compte la modification de rythmes scolaires pour la rentrée 2018 telle que présentée ci-dessus.

### DIVERS :

- Vu prochaine réunion du Conseil Municipal le lundi 04/06/2018 à 20h15
- Vu prochain groupe de travail sur les dossiers : station épuration et PLUI
- Vu la recherche pour la réparation de l'horloge de l'abbatiale St Pierre et Paul
- Vu représentation de la Commune par Mmes CAVRO et GOETZMANN lors de la remise de médailles pour le 6eme stage foot de l'entente EDEN ;
- Vu appel à candidature pour des bénévoles pour l'OMCSL

La séance est levée à 21h30

Vu pour être affiché le mercredi 2 mai 2018, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Neuwiller-lès-Saverne, le 30<sup>avril</sup> 2018

Le Maire :

Daniel BURRUS

